

Wiener Hilfswerk

SOMA-Le Marché Social

Neustiftgasse 73-75, 1070 Wien

Téléphone: (01) 512 36 61 53 00

GROSSE HILFE,
GANZ NAH.



Comment devenir client/e de SOMA

Est-ce que je suis autorisé/e à acheter chez SOMA?

Vous êtes autorisé/e à acheter chez SOMA si:

1. votre premier domicile légal se trouve à Vienne.
2. votre revenu mensuel maximum ne dépasse pas les sommes suivantes:
 - pour un **individu**: € 1.572.- (12 x par an) ou € 1.348.- (14 x par an)
 - pour un **couple**: € 2.358.- (12 x par an) ou € 2.021.- (14 x par an)
 - chaque **enfant**: plus € 472.- (12 x par an) ou € 405.- (14 x par an)

Comment obtenir une carte d'achat de SOMA? (= légitimation d'achat chez SOMA)

La carte d'achat de SOMA est délivrée **par foyer**.

Il vous faut les documents suivants:

1. déclaration actuelle de résidence (**Meldezettel**) de toutes les personnes appartenant au foyer commun
2. déclaration de revenu de toutes les personnes âgées de 18 ans ou plus, ou attestation de fréquentation scolaire pour les adolescents âgés de 18 ans ou plus
3. pièce d'identité avec photo

Si vous possédez un «Mobilpass», celui-ci est reconnu en tant que déclaration de revenu.

Où est-ce que j'obtiens ma carte d'achat de SOMA?

- Dans les centres de voisinage (Nachbarschaftszentren) du Wiener Hilfswerk (sur rendez-vous seulement)
- Chez SOMA dans la Neustiftgasse 73-75, 1070 Wien (lun., - ven. : 10.00 – 13.00)
- Online: www.wiener.hilfswerk.at/somakarte

J'aimerais qu'une autre personne puisse également faire les courses pour moi!

Si vous désirez désigner une personne pour faire vos achats avec votre carte d'achat, la personne doit être inscrite sur votre carte d'achat. Pour cela, veuillez amener la pièce d'identité de la personne en question.